

Kokutana*

Bulletin d'information du Samusocial Pointe-Noire
Numéro 13
Septembre—Décembre 2009

samusocialPointe-Noire

BP 1896, 198 Av. Linguissi Tchikaya, Pointe-Noire
Tél.: (242) 629 13 77 - E-mail : samusocial.pn@gmail.com



Sommaire

Éditorial	p1
Vie de l'association	p2
Vie de l'association	p3
Vie de l'association	p4
Les échos de la rue	p5
Le Samusocial Pointe-Noire en chiffres	p6
Page du Samusocial International	p7

Editorial par Roland Bouiti Viaudo, président de l'association

Comme les précédents, le dernier trimestre de l'année 2009 a été pour le Samusocial Pointe-Noire une période d'intense activité.

Celle-ci a particulièrement vu la fin des travaux du Centre d'hébergement d'urgence avec soins infirmiers et psychologiques (CHUSIP), une réalisation déterminante dans son dispositif d'ensemble. Le CHUSIP accueillera essentiellement les enfants en grande difficulté dans la rue à qui il prodiguera les soins qu'exigera leur état.

D'où les initiatives en rapport avec la prochaine mise en service du CHUSIP. C'est notamment le cas de la mission d'échange d'expériences avec le Samusocial Burkina Faso, effectuée à Ouagadougou en octobre 2009 par une équipe du Samusocial Pointe-Noire qui a ainsi eu l'occasion de s'imprégner du fonctionnement d'une structure similaire au CHUSIP. Il en va de même de la mission accomplie le mois suivant par Valérie Lavergne, responsable des formations au Samusocial International, dont l'un des objectifs a été d'initier les équipes du Samusocial à la future gestion du CHUSIP. Toutes ces connaissances acquises sont de bon augure pour le CHUSIP qui ouvrira ses portes dans le courant du mois de février 2010.

Les liens avec les partenaires au niveau local ont été encore resserrés par la session de formation organisée à l'endroit de certains d'entre eux par le Samusocial Pointe-Noire, par des rencontres du genre de celle qui a eu lieu dans le cadre du Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER), et par la participation à la célébration du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. L'implication du Samusocial Pointe-Noire dans ces activités témoigne, s'il en était encore besoin, de son heureuse immersion dans l'univers associatif congolais.

Quant à la maraude de Noël 2009, elle n'a pas dérogé à la tradition : elle a été un moment de grande émotion pour les enfants qui ont reçu les cadeaux qui leur étaient destinés, et pour ceux qui leur ont apportés.

L'année 2009 s'en va ainsi. A l'horizon est en train de poindre l'année nouvelle 2010 à l'occasion de laquelle nous souhaitons nos vœux les meilleurs aux enfants, dont le sourire est pour nous l'un des présents les plus précieux, au personnel du Samusocial Pointe-Noire, dont le dévouement est exemplaire, à nos partenaires sans cesse mobilisés à nos côtés, à nos donateurs, dont la générosité ne se dément pas, et aux membres de notre Association, dont la disponibilité est sans faille.

* signifie « Aller à la rencontre », en Lingala, langue parlée majoritairement par les enfants de la rue à Pointe-Noire

Mission d'échange d'expériences avec le Samusocial BurkinaFaso, à Ouagadougou

Pour la troisième année consécutive, un échange d'expériences entre deux samusociaux africains à eu lieu au mois d'octobre 2009. Ce sont 4 membres de l'équipe du SSPN, les coordinateurs social et médical, un travailleur social, le psychologue clinicien, accompagné de la coordinatrice de projet et de la directrice, qui se sont rendus pendant une semaine à Ouagadougou. Le Samusocial BurkinaFaso a été préféré cette année à celui du Mali car il possède un centre d'accueil de jour et un centre d'hébergement. En prévision de l'ouverture du centre d'hébergement d'urgence du SamusocialPointe-Noire, il a été très intéressant d'observer le fonctionnement de ces deux activités et l'organisation que la gestion de ces deux centres d'accueil nécessite. De nombreuses discussions autour de cette pratique a permis de se projeter un peu mieux dans notre futur centre. Merci à toute l'équipe du Burkina Faso pour leur accueil chaleureux et constructif.



Etude sur les enfants de la rue et mission de Charlotte Boisteau en novembre 2009

Entre autres objectifs du contrat avec la Commission Européenne, celui de mener une étude sur les enfants de la rue en exploitant notre base de données. Cette étude doit être publiée en 2010 mais nécessite une bonne année d'analyse des données et de rédaction. Raison pour laquelle dès août 2009, nous avons recruté, la chargée des recherches et des enseignements au Samusocial international, Charlotte Boisteau et la Directrice du SamusocialPointe-Noire, Laure Bottollier, un chercheur en sociologie. Ce sociologue a commencé son travail début septembre, par l'état de l'art ou la synthèse de la bibliographie existante sur la question, le nettoyage de la base de données, l'étude des indicateurs. La problématique ainsi que la méthodologie ont été définies avec Charlotte Boisteau, lors de sa mission début novembre au Congo. Cette étude d'approche sociologique sera complétée par John Tama Pogma, psychologue clinicien, pour l'approche psychologique. Les deux collègues travaillant pour le SamusocialPointe-Noire uniront leur savoir pour proposer des hypothèses et analyser ce phénomène à Pointe-Noire et au Congo de la façon la plus pertinente qu'il soit. Nous espérons, comme l'indiquait Charlotte dans le précédent Kokutana, que les résultats de cette étude serviront la connaissance du phénomène afin que les réponses proposées soient en adéquation avec les besoins de ces exclus.

Mission de formation de Valérie Lavergne, responsable des formations au Samusocial International en novembre 2009

Par un chassé croisé avec Charlotte Boisteau, Valérie Lavergne est venue une semaine en mission au Samusocial Pointe-Noire pour un double objectif : former les équipes du SSPN aux modalités de fonctionnement d'un Centre d'Hébergement d'Urgence sur trois jours et renforcer, avec le soutien de son collègue John Tama Pogma du SSPN, les compétences de prise en charge des enfants de la rue des partenaires du Samusocial Pointe-Noire sur deux jours. Le premier objectif, la formation des équipes du SSPN est assurée une fois par an par le Samusocial International. La session de renforcement des capacités des partenaires étaient la deuxième organisée depuis que le SSPN existe. Cette fois-ci, les autorités publiques de la Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Famille étaient représentées au



nombre de huit avec leur Directeur, Monsieur Sayi, leader de cette représentation. Ces membres de la fonction publique, comme la vingtaine d'autres de la société civile, ont pu retravailler sur les notions d'accueil d'un enfant, la relation d'aide et de confiance et la gestion d'un groupe. Leur témoignage nous ont déjà assuré des bénéfiques d'une telle session de renforcement. Nous espérons de tout cœur, dans l'intérêt premier des enfants, que ces notions serviront à parfaire la prise en charge des enfants de la rue et leur réinsertion dans notre société.

Séminaire ponténégrin annuel du REIPER : Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture

Profitant de la venue de deux représentants de Brazzaville, Messieurs Joseph Likibi et Nzonzi Paloulou, respectivement, coordinateur de l'Espace Jarrot et de l'EMO, pour la session de renforcement des capacités des acteurs de Pointe-Noire sur la prise en charge des enfants de la rue, il s'est tenu le samedi 14 novembre une première réunion des membres ou futurs membres de Pointe-Noire du REIPER. Ce fut l'occasion de discuter des nouveaux statuts de cette association fédératrice. La révision des statuts de l'association, comme les deux séances de formation sur Brazzaville, sont des objectifs du contrat signé entre le REIPER et le Programme Concerté Pluri Acteurs ou PCPA. Pointe-Noire aura une sous représentation indépendante de Brazzaville, en ce sens que les thématiques des réunions devront répondre aux besoins spécifiques des structures de la ville océane. Le SamusocialPointe-Noire a été plébiscité par les autres acteurs pour être le point focal de cette représentation décentralisée. Ses représentants sont honorés de ce choix qu'ils acceptent d'assumer et qu'ils tenteront de mener du mieux possible. Mensuellement, une réunion se tient pour avancer sur cette problématique commune. Le besoin qui émerge de ces réunions aujourd'hui est le renforcement des acteurs de la société civile en gestion de projet. A court terme, des sessions d'appui technique dans ce domaine devraient donc être organisées.



Anniversaire de la 20ème Convention Internationale des Droits de l'Enfant



Le weekend du 21 et 22 novembre a été entièrement consacré à la célébration du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant. Grâce à l'appui technique de Delphine Durand (cf Kokutana n°12), le Cercle Culturel pour Enfants (CCE) de Pointe-Noire a obtenu, en même temps que le projet de sensibilisation aux forces de l'ordre du SamusocialPointe-Noire, un financement pour faire connaître à la population les droits des enfants. Grâce à une pièce de théâtre jouée par les enfants du CCE eux-mêmes, les articles de la convention sont distillés au spectateur tout au long de l'histoire d'abus d'un groupe d'enfants que l'on force à travailler.

Les spectateurs ont été conquis et émus par la sincérité de ces enfants. Les débats après les pièces ont été un franc succès. Toutes ces activités ont pu être aussi appréciées par Marie Decoune et Odile Humblot, représentant les partenaires financiers du projet (PAED et Délégation de la Commission Européenne). Le coordinateur du CCE était si touché que des partenaires lui fassent confiance que nous avons été remerciés par un diplôme de reconnaissance hautement symbolique.

Toute l'équipe du SamusocialPointe-Noire félicite le CCE et l'encourage à redoubler d'efforts dans son combat noble et dévoué.



Nouvelles du CHUSIP

Les travaux du CHUSIP ont pris fin avant les fêtes de fin d'année. Parallèlement aux travaux, le recrutement du personnel supplémentaire nécessaire à son bon fonctionnement a eu lieu. Si son démarrage est prévu pour début janvier, le personnel a ainsi plus d'un mois pour être formé avant son ouverture. Ainsi, 4 infirmiers, 2 travailleurs sociaux, 3 surveillants de nuits viennent renforcer l'équipe déjà constituée d'un médecin et de deux infirmiers, de 3 travailleurs sociaux, d'un psychologue, d'une coordinatrice terrain. Avec le personnel administratif, les futures cuisinières et les



agents d'entretien, le Samusocial Pointe-Noire compte aujourd'hui 26 personnes. La Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Famille nous a, en outre, mis à disposition deux assistantes sociales. La direction du SSPN remercie vivement le Directeur Départemental, Monsieur Charles Magloire Sayi, pour cet appui. Il participe pleinement au renforcement du partenariat entre les acteurs étatiques et la société civile pour la protection des enfants en République du Congo.

Grâce à 3 sessions de 2 heures chacune, le psychologue du Samusocial Pointe-Noire a renforcé les compétences de ses collègues travailleurs sociaux comme personnel médical sur la technique d'entretien avec les enfants. Plusieurs objectifs étaient visés dont, entre autres, ceux de savoir mener un entretien, savoir y mettre fin, savoir gérer un enfant qui parle de ses traumatismes, savoir gérer l'agressivité exprimée parfois lors de ces entretiens. Cette formation a été très appréciée car elle a apporté un appui technique sur le travail quotidien du personnel qui a pu évaluer ainsi ses pratiques professionnelles et les améliorer.

Formation à la méthode d'entretien par le psychologue John Tama Pogma

Arrivée en Septembre sur le poste de coordinatrice terrain, j'ai pris part très régulièrement aux maraudes effectuées par le Samusocial dans les rues de Pointe-Noire pour me rendre compte du travail effectué et apprendre à connaître les enfants et leur environnement. Côté de ces jeunes est vite devenu pour moi une façon de ne pas perdre de vue les bénéficiaires de mon dur labeur quotidien ☺ et bizarrement de tirer de ces moments de partage un réel booster. Aller en rue à leur rencontre est une véritable bouffée d'air. L'on peut trouver cela étrange certes car la rue est violente et les enfants soumis à de rudes conditions de vie mais quel bonheur lorsque vous donnez une poignée de main, recevez un sourire, échanger avec ces jeunes qui sont exclus au quotidien et qui ne demandent qu'à être considérés et regardés ...

Maraude spéciale de Noël par Anne Brunel, coordinatrice terrain

Summum du partage, la maraude de Noël ! Comme les années passées, la quasi majorité du personnel SSPN s'est mobilisée pour distribuer à plus de 80 jeunes « un petit paquet de Noël ». Cuisse de poulet, manioc, jus et surtout tenue de foot ont fait le bonheur des petits et des grands. Tous étaient fiers d'arborer le lendemain leur belle tenue et fort est de constater qu'au-delà du don matériel, il est ressorti des petites discussions ça et là que le fait de ne pas avoir été oublié a été leur cadeau le plus précieux.



L'équipe du Samusocial préparant les paquets de Noël

Les échos de la rue

Histoire de vie : Portrait de C., par Anne Brunel, coordinatrice de terrain

C. est un jeune garçon âgé de 13 ans, rencontré par le SSPN en septembre 2007 sur le site de Fond Tié Tié. Il a été présenté au SSPN par un autre enfant des rues après avoir été heurté par une voiture et a été mis à l'abri à la clinique. L'enfant est plâtré mais détruit son plâtre à plusieurs reprises, ce qui rend d'autant plus long son séjour à la clinique. Les conditions de vie précaires de la famille et le manque de moyens financiers pourraient expliquer l'attitude de l'enfant qui se sent plus à son aise à la clinique. L'enfant est remis en famille, après plusieurs semaines, avec son plâtre et des béquilles pour faciliter ses déplacements. C. n'utilise guère ses béquilles et ceci ajouté aux conditions de logement difficiles des parents (maison non loin d'un ruisseau, parcelle régulièrement inondée par les pluies...), son plâtre est à nouveau abîmé et il retourne quelques temps à la clinique. L'occasion est saisie par l'équipe sociale de discuter avec lui et d'approfondir son histoire. Parallèlement, plusieurs entretiens sont menés avec ses parents pour comprendre le pourquoi de l'arrivée en rue de C.

C. est le fils aîné d'une famille de trois enfants (deux garçons dont lui et une fille) qui a connu de nombreux moments sombres : le décès de leur première fille en 1996 à l'âge de trois ans (à cette période, C. n'avait qu'un an) dont on ignore la raison, la séparation du couple pendant la guerre de 1997 (l'un est resté au village et l'autre est parti dans le Mayombe), sont les faits les plus marquants.

Durant la séparation, C. va vivre chez ses grands-parents ; la séparation d'avec sa mère qui l'a surinvesti suite au décès de sa sœur aînée, est vécue de façon brutale par le jeune. La naissance des deux autres enfants tend encore à accentuer la fêlure et ce peut être d'autant plus que le frère de C. est victime de nanisme.

Après la guerre, la mère et les enfants rejoignent le père dans le Mayombe en 2000-2001.

Pendant son séjour dans le Mayombe, C. connaît une scolarité perturbée et passe 3 ans à la maison sans aller à l'école. Les parents justifient cette non scolarisation tantôt par un manque de moyen, tantôt par le manque de régularité des instituteurs dans leur travail, tantôt par un désintérêt de l'enfant ; eux-mêmes n'ont pas suivi de scolarité longue.

La famille décide d'aller sur Pointe-Noire en 2007 pour des raisons économiques en sus de la non scolarisation des enfants. Dépourvue de moyen, la famille trouve une maison de fortune encadrée par deux ruisseaux où C. part régulièrement se baigner. Surpris par son père lors d'une baignade, réprimandé et frappé pour cet acte, il fuit le toit parental et se retrouve en rue. C. vivra d'une petite activité de vente d'eau à Fond Tié Tié, site où il aura son accident et sera mis en contact avec le SSPN.

Il est important de signaler qu'avant cet épisode, pendant qu'il vivait au village, C. avait l'habitude de fuguer de la maison familiale suite à de fortes réprimandes ou à des bastonnades. Le père reconnaît par ailleurs qu'il fait parfois usage de méthodes dures pour ramener l'enfant à la raison : bastonnades, application du piment dans les yeux, privation de nourriture, ligotage... Le père ne comprend pas les fugues répétées de son fils et émet même l'idée que ce dernier serait victime d'un envoûtement : simple mécanisme de défense en réaction à la situation de rue de C. ou croyance réelle ? La mort de la sœur aînée est également suspectée d'acte de sorcellerie émanant du petit ainsi que le nanisme dont souffre son frère.

Pour faciliter le retour en famille de C. et au vue de l'extrême pauvreté de celle-ci, un projet d'activité génératrice de revenu est appuyé par la SSPN en lien avec la municipalité. L'enfant est également rescolarisé avec l'aide du Samusocial. C. finit tout de même par fuir à nouveau.

La famille ne sachant plus quoi faire décide alors d'envoyer C. au village, chez ses grands-parents, en 2009, pour expérimenter d'autres conditions de vie. C. y restera peu. Il dit y être maltraité et être « l'enfant à tout faire » (corvée d'eau loin du lieu d'habitation, travaux champêtres...). C. contracte la bilharziose pendant cette période. A son retour chez ses parents, les mêmes problèmes ressurgissent.

Le SSPN continue ses visites régulières à domicile et des soins sont prodigués pour enrayer la maladie du jeune.

L'histoire de cet enfant est faite d'allers retours au sein de sa famille et en rue, d'incompréhension des parents sur l'attitude à adopter et d'une place questionnante de C. dans la cellule familiale. Après réflexion en équipe pluridisciplinaire, il ressort de cette histoire une grande détresse de la famille qui est en incapacité de résoudre ses problèmes.

L'histoire de cette famille avec le SSPN est complexe. Elle est mêlée de violence, de croyance, de culpabilité, de tentative de manipulation du SSPN. Les difficultés psychologiques de la famille dues à leur histoire sont un frein à l'éducation de C. ou plus globalement à la place de C. en famille.

Pour que les parents puissent avancer et surmonter leurs difficultés, le SSPN, depuis quelque temps, suit la famille par le biais d'entretiens effectués par le psychologue, en sus des entrevues régulières avec les travailleurs sociaux. Les aider à faire le deuil de leur premier enfant semble nécessaire pour que C. puisse prendre sa place et être membre à part entière de la famille, être plus serein (la scolarisation elle-même pouvant être vécue comme un éloignement et une peur de C. d'être rejeté de sa famille).

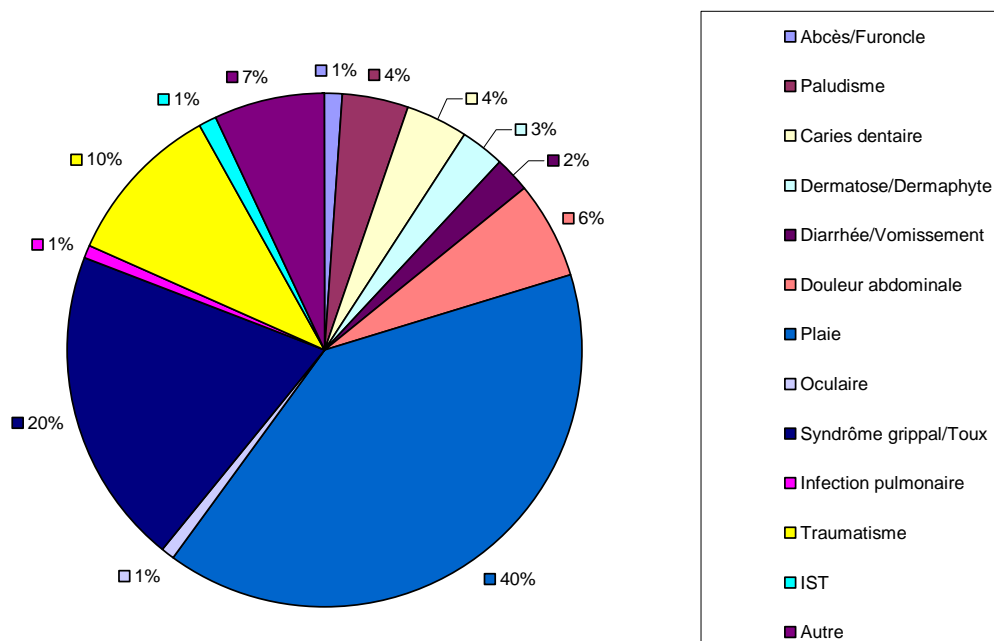
Il est important de déculpabiliser la famille pour la réinscrire dans une démarche globale de prise en charge. La famille doit également comprendre l'intérêt de scolariser leur enfant ou de le mettre en apprentissage, comme cela a été évoqué lors de la dernière entrevue.

Le SSPN doit, sans ingérence, soutenir, étayer, conseiller la famille et ce pour améliorer la vie de C.

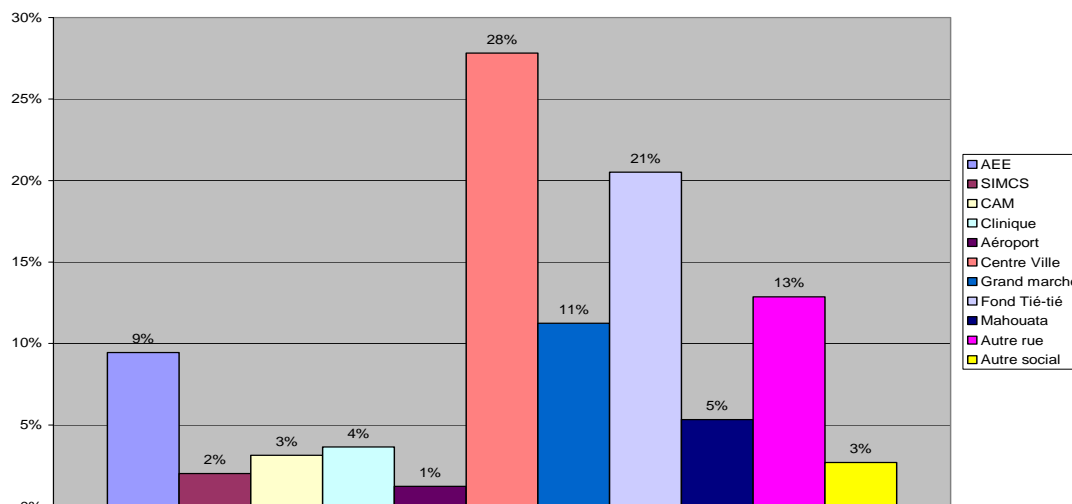
L'activité du Samusocial Pointe-Noire en Chiffres

Indicateurs	Total 2009	Total 2008	Total 2007	Total 2006
Nombre de tournées de rue de nuit	250	228	209	105
Nombre de prises en charge individuelles (1)	4578	5442	5137	1943
Nb de soins médicaux	1770	2186	2526	1071
Nb d'activités sociales	2808	3137	2356	790
Nb d'orientations/consultations/actes spécialisés	178	184	248	83
Nb d'orientations sociales (famille ou centre d'hébergement)	45	19	7	6
Nombre de mises à l'abri d'urgence à la clinique pour raisons médicales ou sociales	116	138	115	71
Nouveaux enfants contactés	200	152	135	239
Nombre de causeries de groupe (2)	82	70	55	24
Nb d'enfants bénéficiaires des causeries	427	392	341	162

Répartition des prises en charge médicales par pathologie (P=1773)



Répartition des prises en charges médicales par lieu d'intervention



samusocialInternational

Marie Chuberre

Directrice du Samusocial International

L'année 2009 a célébré les 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. Occasion pour les organisations internationales, les Etats, les acteurs de la société civile, de questionner la situation des enfants dans le monde et les réponses apportées en matière de protection de l'enfance et de reconnaissance de leurs droits. Occasion également de rappeler à chacun ses engagements et devoirs. Si l'Unicef, dans son rapport 2009, fait état de progrès significatifs depuis 20 ans en matière de mortalité infantile, d'accès à l'eau potable ou encore de scolarisation, il souligne cependant que de nombreux enfants n'ont toujours pas accès aux services basiques, souffrent de dénutrition, ne sont pas enregistrés et n'ont donc pas d'existence officielle. Selon l'endroit de naissance, la religion, le sexe, l'origine sociale, des disparités importantes existent en termes d'accès à la santé, à l'école, aux mesures de protection.

En Novembre 2009, la Fondation Air France en partenariat avec l'UNESCO a choisi de mettre en avant la question très spécifique des enfants et jeunes des rues, en organisant, à Paris, un colloque réunissant les associations qu'elle soutient dans ce domaine et des spécialistes de la protection de l'enfance. Ce colloque a été l'occasion de partager des constats et des recommandations dont je voudrais restituer quelques idées fortes ici :

La question des enfants des rues est directement reliée à un contexte global de pauvreté et d'inégalités qui ne permet pas à ces enfants de pouvoir grandir au sein leur famille et de pouvoir jouir de leurs droits fondamentaux de dignité et de protection. Le Dr Emmanuelli rappelle par ailleurs qu'il s'agit d'un phénomène universel émergent ; « le problème des enfants des rues est devant nous », directement relié à l'urbanisation galopante et à la transformation des liens familiaux et sociaux traditionnels. La problématique des filles est particulièrement préoccupante ; elles sont plus en danger que les garçons car plus exposées aux violences sexuelles, aux maternités précoces et non désirées.

Le soutien à ces enfants et jeunes de la rue passe par des stratégies individualisées, basées sur la construction d'une relation de confiance, d'écoute, de réponse à leurs besoins vitaux, incluant une aide médicale, psychologique, juridique, qui tienne compte des références de survie en rue. Un soutien permettant de les accompagner dans la durée de leur vie en rue, dans la durée du processus de réunification familiale et/ou d'intégration socioprofessionnelle. Ces réponses appellent alors à de véritables compétences, portées par des ressources humaines qualifiées et qui doivent pouvoir bénéficier de formations adaptées.

Ces réponses doivent en outre s'inscrire dans un partenariat multidimensionnel. Partenariat entre associations travaillant au quotidien avec les enfants et les jeunes de rues, afin d'harmoniser les pratiques et coordonner les actions. Partenariat entre ces associations et les Etats pour développer des politiques publiques adaptées à la réalité du phénomène. Les organisations internationales, en particulier les agences des Nations Unies, doivent également renforcer leurs liens et leur rôle auprès des Etats pour faire évoluer favorablement les politiques nationales. Elles doivent enfin accompagner le renforcement des associations afin qu'elles deviennent de véritables plate-formes de compétences et de plaidoyer, tout en ayant les moyens financiers pour maintenir des actions de qualité auprès des enfants et des jeunes de la rue.

Plus d'informations sur le Samusocial International :

www.samu-social-international.com

www.samusocial-international.typepad.com

samusocialPointe-Noire

BP 1896, Pointe-Noire, Congo
Tél. : (242) 629 13 77
E-Mail : samusocial.pn@gmail.com

Participez à notre action en faveur des enfants de la rue à Pointe-Noire

En effectuant un don ponctuel de : €

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du Samusocial International, et de l'adresser avec le présent formulaire au Samusocial International, 35 avenue Courteline 75012 Paris.

En effectuant un don mensuel de € par virement permanent.

A réception du présent formulaire, nous vous ferons parvenir un RIB du Samusocial International pour les formalités à accomplir auprès de votre banque.

Fait à Date :

Signature :

Les donateurs recevront notre bulletin d'information trimestriel.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Tél. :	
.....			
.....		E-mail :	
.....			

Je désire recevoir un reçu fiscal*: oui non

*Fiscalité: " Le don n'ouvre droit à déduction que dans la mesure où les conditions prévues aux articles 200 et 238 Bis - 1 du Code Général des Impôts sont remplies ; c'est-à-dire s'il est effectué « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, familial ou culturel ». Les versements et dons effectués par **les contribuables**, autres que les entreprises, qui ont leur domicile fiscal en France ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75% du montant des versements pour un montant maximum de 488 € ; les dons effectués au delà de ce plafond ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des versements effectués au cours de l'année d'imposition dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Ainsi, un don de 100 euros ouvre droit à une réduction fiscale de 75 euros ; son coût réel est donc de 25 euros.**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez, en vous adressant au Samusocial International, 35, avenue Courteline, 75 012 Paris, avoir connaissance des informations nominatives contenues dans notre fichier et en demander la rectification ou la radiation.

Consultez le site du Samusocial International: <http://www.samu-social-international.com>
Et visitez son Blog : <http://samusocial-international.typepad.com>